

**SAVEZ-VOUS OÙ ÉTAIT VOTRE JEUNE,
À 22 H 30 LE MARDI 8 AOÛT ?**

Non ?

Peut-être sur le toit de l'hôtel de ville ...

DERMATITE DU BAIGNEUR

La dermatite du baigneur est une affection cutanée causée par de petites larves (cercaires) que l'on retrouve dans certains lacs. Le tout débute avec les excréments des oiseaux qui entraînent la contamination des escargots en bordure du rivage. À partir des escargots, des cercaires sont libérées et retournent contaminer les oiseaux aquatiques. Malheureusement, les cercaires ne font pas la différence entre les oiseaux et les baigneurs. C'est ainsi que les baigneurs se font accidentellement piquer.

Peu de temps après la baignade, de petites plaques rouges apparaissent sur la peau. Ces plaques peuvent se retrouver sur toutes les parties non couvertes du corps qui ont été en contact avec l'eau. Quelques heures plus tard, les plaques rouges se gonflent pour ressembler à des piqûres d'insectes qui peuvent atteindre la taille d'un dix sous. Des démangeaisons plus intenses apparaissent ensuite et peuvent durer plus de dix jours. Elles se résorbent toutefois généralement en une ou deux semaines. Chez certains individus, une infection mineure de la peau peut se produire.

Comment prévenir la dermatite du baigneur ?

En sortant de l'eau, asséchez votre peau en la frottant vigoureusement avec une serviette. Évitez de laisser la peau s'assécher au soleil ou à l'air libre.

Pour en savoir plus, communiquez avec le service Info-Santé CLSC.

**SEMAINE DE LA PRÉVENTION DES
INCENDIES 2000 – DU 8 AU 14 AOÛT**

Dans le cadre de la semaine de la prévention des incendies, voici des conseils afin de prévenir des incendies à votre domicile :

- Ne laissez JAMAIS des aliments, surtout de l'huile, chauffer sans surveillance sur la cuisinière ;
- Installez un bon extincteur près de la cuisinière et apprenez à vous en servir ;
- Mettez les articles de fumeur hors de la portée des enfants et ne fumez JAMAIS au lit ;
- Installez un avertisseur de fumée à chaque étage et dans chaque pièce fermée ; vérifiez-le une fois par mois, changez la pile une fois par année ou plus souvent si nécessaire et remplacez vos avertisseurs tous les cinq ans ;
- Établissez un plan d'évacuation, faites-le connaître à tous les membres de la famille et pratiquez-le ;
- Prévoyez un lieu de rassemblement où tous devront se rendre en cas d'évacuation

**GUIDE POUR RÉDUIRE LE GASPILLAGE DE
L'EAU POTABLE À L'EXTÉRIEUR DE
VOTRE MAISON**

Saviez-vous que pour maintenir une pelouse en santé, il n'est pas recommandé de l'arroser à tous les jours ? D'ailleurs, même en temps de sécheresse, la pelouse n'a besoin d'être arrosée que tous les trois à cinq jours.

En ce qui concerne les arbres, pendant les cinq premières années, ils n'ont besoin d'être arrosés que toutes les deux ou trois semaines seulement, même quand les précipitations se font rares. Un arbre adulte ne requiert pour sa part qu'un arrosage par mois.

Même si un arrosage s'avère approprié, il faut demeurer vigilant : la Municipalité possède un règlement d'arrosage. Renseignez-vous auprès de celle-ci pour vous assurer de le respecter.

N'oubliez pas qu'un arrosage exige 1 000 litres d'eau à l'heure, une quantité qui vous permettrait d'étancher votre soif pendant au moins trois ans.

Rappelez-vous toujours que « Gaspiller l'eau potable, c'est jeter l'argent à l'eau ». Un message de RÉSEAU environnement.

RECHERCHE DE BÉNÉVOLE

La Municipalité de Labelle est à la recherche de bénévole pour siéger au C.A. de l'Office municipale d'habitation de Labelle.

Si vous êtes intéressé, faites parvenir à l'attention de la mairesse, madame Pâquerette Léonard Telmosse, vos coordonnées ainsi que vos motivations et intérêts à siéger au C. A.

**BRUNCH BÉNÉFICE AU PROFIT DE LA
FONDATION DU CHDL-CRHV**

La Municipalité de Labelle organise cette année le brunch bénéfique au profit de la fondation du CHDL-CRHV, centre de L'Annonciation. Les fonds serviront à l'achat d'un appareil de radiologie.

Ce brunch aura lieu à l'hôtel de ville de Labelle, le dimanche 24 septembre 2000 à midi.

Le prix des billets est de 20 \$ par personne. Vous pouvez agir à titre de commanditaire en faisant un don spécial de 200 \$ pour une table ou à titre de co-commanditaire par un don de 100 \$. Votre nom ou celui de votre organisme sera alors inscrit à une table ainsi commanditée.

Vous pouvez vous informer, vous procurer les billets ou les réserver, à la réception de l'hôtel de ville de Labelle, au 686-2144 poste 221, ou en postant votre chèque directement à la Municipalité.

Bienvenu à tous !

L'info municipale

Municipalité de Labelle
1, rue du Pont, C.P. 390
Labelle (Québec) J0T 1H0
(819) 686-2144

Directrice générale : Christiane Cholette

ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

COLLECTE DE SANG DU 20 JUILLET – GRAND SUCCÈS !

Pour une deuxième année consécutive, nous sommes heureuses d'avoir organisé la collecte de sang à Labelle.

Un sincère remerciement aux 101 donneurs dont 18 en étaient à leur première expérience.

Pour une telle organisation, plusieurs regroupement et bénévoles sont venus se joindre au Cercle de Fermières de Labelle et nous tenons à les remercier :

- Notre présidente d'honneur, madame Pâquerette Léonard Telmosse
- La Municipalité de Labelle
- La Fabrique et monsieur Hubert Nantel
- Les pompiers de Labelle
- Le Corps de cadets 2000 de Labelle
- Le restaurant Étoile de Labelle
- Tous les bénévoles

De plus, nous volons dire un merci spécial au comité organisateur sans qui l'organisation de cette collecte n'aurait pas été possible :

- Rollande Laurin, coordonnatrice
- Nicole Vandendaele, approvisionnement et logistique
- Lucie Bourque (Municipalité de Labelle), publicité et promotion
- Danielle Bélanger, recrutement des donneurs de sang
- Nicole St-Cyr, recrutement des bénévoles

À tous, nous vous disons merci pour votre bonne collaboration !

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE ET D'ÉCOLOGIE DE LABELLE

La Société d'horticulture et d'écologie de Labelle vous invite à son voyage annuel qui aura lieu le 24 août 2000. Nous vous offrons une journée champêtre qui saura vous séduire. Pour réserver, faites vite car les places sont limitées.

Pour de plus amples informations, communiquez avec Diane au 686-2997 ou avec Céline au 686-3566

CERCLE DE FERMÈRES

Avis de recherche

À toutes les femmes qui ont été un jour membre du Cercle de Fermière de Labelle (1935 à 2000)

Dans le but de confier nos trésors du patrimoine à la Société d'histoire de Chute aux Iroquois, nous sommes à la recherche d'anciens documents ayant appartenu ou ayant trait au Cercle de Fermières de Labelle, tel que : procès-verbaux de 1946 à 1954, photos, etc.

Veillez communiquer avec Nicole St-Cyr, responsable « Dossier » au 686-2541.

Merci de votre collaboration.